

Le Covid 19 et les différents confinements ont mis en exergue la question de la santé mentale. Une étude réalisée par le Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) fait ressortir le fait que les fragilités psychiques ont tendance à être plus importantes au sein des QPV. L'IREV Hauts-de-France continue à suivre ce sujet à travers de rencontres, tables rondes, publications.

- —  
—

## **L'impact de la crise liée au COVID-19 sur les habitant.e.s des quartiers prioritaires de la Politique de la ville**

Si la crise du coronavirus et les mesures de confinement nécessaires mises en place par le gouvernement à partir du 16 mars 2020 bouleversent la vie de l'ensemble des Français, elles sont un nouveau révélateur des inégalités sociales et économiques qui marquent les territoires prioritaires de la Politique de la ville. Cette note, réalisée en pleine actualité par les directeur.trice.s des Centres de Ressources Politique de la Ville, vise à éclairer la réflexion locale et nationale quant à l'épidémie et son impact sur les habitant.e.s des quartiers prioritaires ainsi que sur le fonctionnement des écosystèmes d'acteurs locaux. Articulée par thématique, – quand bien même les sujets sont entremêlés –, elle s'attache à mettre en évidence les enjeux tant immédiats (urgence) que prospectifs afin d'envisager la sortie de crise alors que ses conséquences restent pour l'heure complexes à appréhender.

Réseau national des centres de ressources pour la politique de la ville ()

- —  
—

## **Dossier. Santé mentale. Il va falloir travailler ensemble**

Le monde de la santé mentale est à un tournant, de l'avis de nombreux acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social, depuis la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016. Dans son article 69, elle prévoit d'organiser la réponse aux besoins des personnes souffrant de troubles psychiques via des projets territoriaux de santé mentale. Le décret d'application qui en précise les contours est paru cet été et les acteurs, qui doivent prendre l'initiative de monter ces projets, se trouvent aujourd'hui devant une page blanche. Avec une occasion, celle de ramener la psychiatrie et la santé mentale vers les besoins de la personne et non sa maladie. Et un défi : travailler vraiment ensemble.

Géraldine Langlois (2017)

- —  
—

## **Etat des lieux national des conseils locaux santé mentale**

Cette étude réalisée au premier trimestre 2018 propose une photographie nationale des conseils locaux de santé mentale (CLSM), espace local et participatif qui conduit à des actions de prévention et de promotion de la santé mentale ainsi que de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Pleinement dans le cadre des politiques de santé publique et de la politique de la ville, les CLSM sont en plein développement (de 35 opérationnels en 2010 à plus de 200 en 2018). Cet état des lieux permet de mieux connaître le profil des coordonnateurs, l'organisation et le fonctionnement de ces espaces, les priorités et thématiques travaillées et les actions développées.

Conseil national de ressources et d'appui aux conseils locaux de santé mentale (2018)

- [Publié le 03/02/2023](#)

## **Santé mentale et politique de la ville en Hauts-de-France**

[Vous avez été plus de 120 à suivre ce webinaire organisé par l'IREV, en partenariat avec le CCOMS le 2 février 2023.](#)

[IREV](#)

—

—

**URL de la source (modifié le 01/08/2023 - 13:46):** <https://www.irev.fr/node/237282/sante-mentale-et-politique-de-la-ville-enjeux-et-leviers-2017>